

LE COMMENTAIRE

de Jacques Delpla

Pour une union bancaire vraiment efficace

Je suggère ici d'ajouter un quatrième pilier à l'union bancaire en construction : obliger les grandes banques (bleues) à se diversifier géographiquement pour mieux absorber les chocs, en échange de contraintes en capital plus souples. Les autres banques (rouges), qui refuseraient de se diversifier, devraient avoir des contraintes en capital plus fortes.

Sans union bancaire l'euro ne pourra pas survivre, mais comment définir une bonne union bancaire en zone euro ? Le débat aujourd'hui tourne autour de trois idées lancées par la BCE. Premier pilier, un Mécanisme unique de supervision bancaire (SSM - Single Supervisory Mechanism) au niveau de la zone euro. Deuxième pilier, un mécanisme de garantie des dépôts bancaires, commun à la zone euro, pour éviter de manière crédible les paniques bancaires. Troisièmement, une autorité commune de « résolution bancaire » devra liquider (i.e. mettre en faillite) de manière ordonnée les banques insolubles et, au besoin, y injecter du capital public nouveau. Bien, mais insuffisant.

Les Allemands sont très réticents aux deuxième et troisième piliers, de peur de devoir payer pour les banques des pays du Sud - on les comprend. A contrario, les autres pays - ils ont raison - leur répondent que sans union bancaire complète, l'euro ne survivra pas et qu'alors les pertes allemandes seront considérables.

La solution à ce dilemme passe par une obligation, pour les banques, de

diversification géographique au travers de l'ensemble de la zone euro, afin que les chocs financiers nationaux soient absorbés sans trop de difficultés par des banques véritablement paneuropéennes.

En Grèce, Irlande, Espagne ou Chypre, si les banques locales avaient été un simple morceau d'un réseau bancaire paneuropéen, les pertes liées à la bulle de crédits bancaires auraient été absorbées par l'ensemble des profits des banques, ailleurs en zone euro. C'est ce qui s'est passé aux États-Unis, où les dix

Il faut obliger les grandes banques à se diversifier géographiquement.

Celles qui refusent auront des contraintes de capital renforcées.

premières banques concentrent 70 % des actifs bancaires : quand celles-ci font des pertes sur les « subprimes » en Arizona ou en Floride, c'est absorbé par les profits ailleurs aux États-Unis.

Créer de larges banques européennes devrait être l'objectif de l'union bancaire or, aucun des trois piliers n'atteint cet objectif. Je suggère donc un quatrième pilier à l'union bancaire : une obligation de diversification. Plus précisément, les banques systémiques régulées par le SSM devraient avoir le

choix. Soit elles demeurent locales et elles devraient détenir des fonds propres élevés pour absorber les chocs locaux. Copions la Suisse qui impose maintenant à ses deux grandes banques des fonds propres de 19 % du bilan (contre 10 % en zone euro). Je les appelle banques rouges. Les autres banques, bleues, devraient devenir paneuropéennes, avec une combinaison de contraintes. Elles devraient être présentes dans au moins n des pays de la zone euro (ce qui va notamment favoriser les petits pays en crise en faisant de leurs banques des cibles de choix pour le rachat). Puis, ces pays devraient représenter au moins x % du PIB de la zone euro (obligation de diversification). Enfin, aucun de ces pays ne devrait constituer plus de y % des actifs d'une banque bleue. (Ces critères sont juste indicatifs). Ce quatrième pilier serait annoncé vite, pour une mise en œuvre graduelle.

Pourquoi les gouvernements accepteraient-ils ce quatrième pilier ? Les pays de la périphérie de la zone euro y ont massivement intérêt, car c'est un moyen rapide de résoudre leur crise bancaire. Les Allemands devraient y être favorables, car c'est un moyen de réduire massivement les risques pour le contribuable allemand dans la crise bancaire actuelle. La BCE devrait y être extrêmement favorable. Créons vite des banques bleues.

Jacques Delpla est professeur associé à l'Ecole d'économie de Toulouse